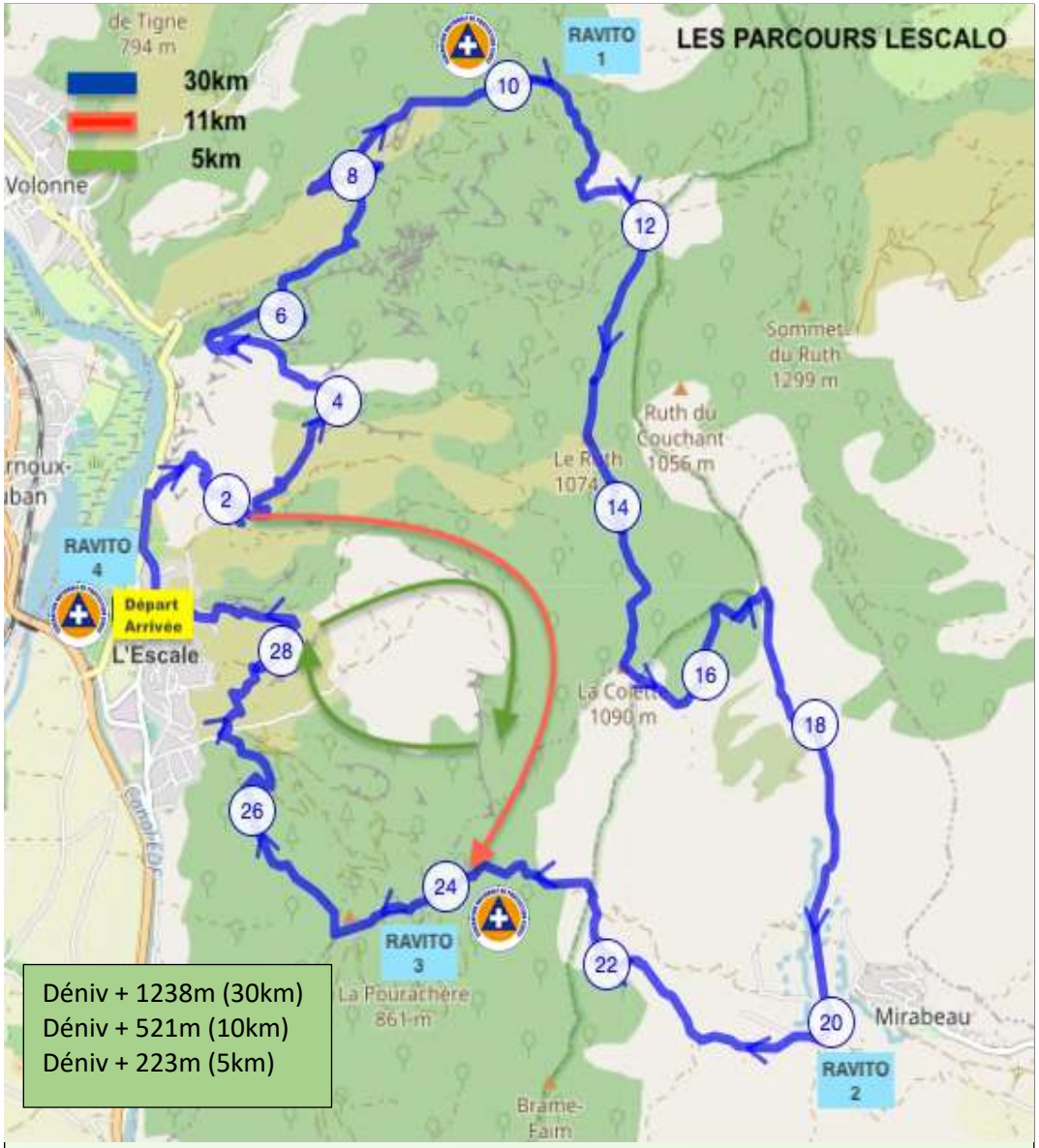


Horaires des départs :
30km : 9h00
10km : 9h30
5km : 9h45
Rando 7km (non chronométrée) :10h



SUPER U Val Durance
Mutuelle de France Alpes du Sud
AUTOVISION
Lothantique
Fabilaure

19ème TRAIL DE L'ESCALO — 2027

DIMANCHE 28 FÉVRIER 2027 • L'Escale (04160) • Association Déclic 04

RÈGLEMENT DE LA COURSE

Art. 1 — Organisation

Organisateur : Association Déclic 04 • Tél. 06 80 02 26 23. Épreuve individuelle ouverte à toutes et à tous, licenciés et non licenciés. Lieu : L'Escale – 04160. GPS décimal : 44,084903 / 6,023425 ; sexagésimal indiqué dans le document source : N 44°5'56,5'' / E 6°1'24,33''.

Distances et départs

30 km : 9 h 00 • 10 km : 9 h 30 • 5 km : 9 h 45 • Randonnée de 7 km (non chronométrée) : 10 h 00. Temps maximum : 4 h 30 pour le 30 km et 3 h 30 pour le 10 km. Barrières horaires du 30 km : 1 h 45 au 8e km et 3 h 30 au 20e km ; hors délai, retour direct à l'arrivée.

Challenges

Le 30 km fait partie du Challenge Running 04. Le 10 km compte pour le **Super Challenge FSGT.**

Art. 2 — Inscriptions et dossards

Aucune inscription par téléphone. Pour une inscription par courrier, envoyer le bulletin daté et signé, le justificatif requis (PPS ou copie de licence) et le règlement par chèque à l'ordre de Déclic 04 : Association Déclic 04, 1 rue du Professeur François Arnaud, 04160 L'Escale. Le document source mentionne le 10 février pour l'envoi par chèque. Dossards sur place à partir de 7 h 30. Inscriptions sur place le jour même : +3 € et pas de repas ni de dotation (prévoir des épingles). Inscriptions en ligne recommandées.

Art. 3 — Sécurité, assistance, assurance

Liaison téléphonique avec les secours au départ, sur des points stratégiques et à l'arrivée ; présence d'une équipe de secouristes et d'un médecin. L'organisateur indique avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Adultes non licenciés FFA : le PPS (Parcours Prévention Santé) doit avoir été effectué dans les trois mois précédant l'épreuve : https://pps.athle.fr/

RÈGLEMENT — SUITE

Art. 4 — Matériel et conseils

Quatre ravitaillements sont prévus sur le parcours et un à l'arrivée. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires selon la météo, tout en maintenant la manifestation. Ne prenez aucun risque avec votre santé et votre sécurité.

Art. 5 — Photos et vidéos

En s'inscrivant, le concurrent autorise l'organisation à utiliser les photos, vidéos et résultats de l'événement pour sa promotion. Les points non prévus au règlement relèvent du comité d'organisation, dont les décisions sont souveraines.

Art. 6 — Parcours et renseignements

Marc Bévilacqua • 06 80 02 26 23 • tcdeclic04@gmail.com. Plans et profils sur www.declic04.fr.

Art. 7 — Engagement moral

Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement, la nature, les propriétés privées, le Code de la route, les autres coureurs, les organisateurs et les bénévoles. Il doit porter assistance à tout coureur en danger jusqu'à la prise en charge par les secours. Tout manquement peut entraîner une mise hors course.

Art. 8 — Classements et récompenses

Une dotation est prévue pour tous les inscrits. Récompenses : les trois premiers et les trois premières au scratch, ainsi que le premier de chaque catégorie masculine et féminine. Remise des récompenses à partir de 12 h 15. Dotations diverses offertes par les partenaires.

BULLETIN D'INSCRIPTION

19e Trail de l'Escalo • Dimanche 28 février 2027 • Bulletin à retourner avant le 24 février 2027

À retourner avec le règlement à l'ordre de Déclic 04 :
Association Déclic 04 — 1 rue du Professeur François Arnaud
04160 L'Escale • Tél. 06 80 02 26 23
Informations : www.declic04.fr
Inscription après le 24 février : +3 € (hors marche nordique)

Inscription en ligne :

1. DISTANCE CHOISIE (cocher une seule case)

☐ 30 km — départ 9 h 00 ☐ 11 km — départ 9 h 30 ☐ 5 km — départ 9 h 45 ☐ Marche nordique 7 km — départ 10 h 00

2. COORDONNÉES DU PARTICIPANT

Nom : _____ Prénom : _____

Club : _____ Année de naissance : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

3. LICENCE

Licencié(e) : ☐ Oui ☐ Non Fédération : ☐ FSGT ☐ FFTRI ☐ FSCF ☐ FFA ☐ UFOLEP ☐ RAO

N° de licence : _____ Sexe : ☐ H ☐ F

4. TARIFS ET REPAS (cocher les choix)

☐ 30 km : 33 € (buffet inclus) ☐ 10 km : 23 € (buffet inclus) ☐ 5 km : 13 € (buffet inclus) ☐ Randonnée 7 km : 5€ (buffet inclus)

☐ Buffet accompagnateur : 8 € Total réglé : _____ €

5. DOCUMENTS, PPS ET AUTORISATION

Pour les adultes non licenciés FFA, le PPS doit avoir été effectué dans les trois mois précédant l'épreuve : https://pps.athle.fr/. Le dossier courrier doit comprendre le bulletin daté et signé, le justificatif requis et le règlement. L'inscription avant le 24 février comprend une dotation et les ravitaillements.

Le coureur déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter.

Date : _____ Signature du concurrent : _____

POUR LES PARTICIPANTS MINEURS — AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et j'autorise mon enfant mineur à participer à la course de L'Escale du 28/02/2027. Catégories d'âge: « à partir de 2010 à 20103 (inclus) »

À L'Escale, le : _____ Signature du parent : _____